

Programmer 25 % d'artistes francophones

La Fédération Wallonie-Bruxelles n'aurait-elle pas assez de talents pour leur accorder une part importante de la programmation sur les ondes de la RTBF et des radios privées ? C'est l'enjeu du bras de fer entre le député Charles Gardier, par ailleurs directeur des Francofolies de Spa, et le ministre des Médias Jean-Claude Marcourt.

Le premier n'en démord après la réponse que lui a faite le second. « *Il m'a dit que nous souffrons d'une insuffisance de création musicale* », tonne le Spadois. Du côté du ministre, on assure que le député a mal compris. L'idée n'était pas de dire que nous n'avions pas assez d'artistes. Charles Gardier ne croit pas à cette explication. Et pour montrer que nous avons de

nombreux artistes chez nous, il va créer sur Spotify une playlist spéciale.

Au-delà de la querelle des mots, l'enjeu est d'augmenter les quotas de diffusion des artistes de la Fédération sur les radios. « *Assez rapidement, on pourrait passer à 15 % pour arriver à terme à 25 % pour la RTBF, et à 10 puis 20 % pour les radios privées* », estime Charles Gardier. Pour lui, c'est totalement faisable car la Flandre le fait déjà pour sa radio publique. « *Résultat, le top 200 de Belgique compte 34,5 % d'artistes flamands contre seulement 12,5 % de francophones* », compare-t-il. Une meilleure exposition médiatique permettra à nos artistes d'avoir des droits d'au-

teurs plus élevés et d'avoir plus de chance de rencontrer un public susceptible de venir à leurs concerts.

LE SUBTERFUGE DE LA NUIT

De son côté, le ministre Jean-Claude Marcourt a plaidé, devant le Parlement, un relèvement du quota à 6 %. « *Comme le CSA le prônait, une plage horaire a été fixée afin d'éviter que les nouveaux morceaux musicaux pris en compte dans le calcul des quotas soient systématiquement diffusés la nuit. Ainsi un quota minimal de 4,5 % doit être respecté entre 6 h et 22 heures* », a-t-il indiqué.

Ce pourcentage de 6 % laisse de marbre Charles Gardier. Selon lui, c'est déjà ce qui se passe dans la réalité. ●

Y.H.